Un Groupement d’employeurs multisectoriel créé en Poitou-Charentes

mercredi 22 juillet 2009, par lpe

Un nouveau **Groupement d’Employeurs** est né le 9 juillet dans les locaux de la Fédération Française du Bâtiment des Deux-Sèvres à l’origine de la création du GEIQ BTP Poitou-Charentes en 1995.

La volonté de créer ce **9e GEIQ Multisectoriel en France** émane avant tout de chefs d’entreprises hors secteur du BTP ou ses activités connexes. Les employeurs en demande étant d’horizons divers, ils ont préféré mettre en place un GEIQ Multisectoriel qui va donc intervenir dès le départ sur différentes activités et métiers en recherche de personnels (**services à la personne, métiers du commercial, services à l’industrie, agroalimentaire, hôtellerie et restauration etc …**). Deux ou trois années après sa mise en route, et ceci en fonction de l’évolution de l’activité économique, ce GEIQ Multisectoriel pourra être amené à choisir deux ou trois spécialités pérennes laissant ainsi la possibilité à un autre GEIQ de se lancer en Poitou-Charentes.

Dans le BTP, c’est environ **une centaine de salariés en formation chaque mois et plus de 700 emplois qui ont ainsi été créés au sein de la centaine d’entreprises adhérentes au groupement**. Les GEIQ représentent en France 2600 salariés par an et plus d’un million d’heures de formation. Ils interviennent généralement dans un seul secteur et sont regroupés au sein de la Fédération Nationale des GEIQ : le **CNCE-GEIQ** (www.geiq.net). Celle-ci regroupe une trentaine de secteurs économiques différents en passant par le BTP, le transport, les services, l’artisanat, l’agroalimentaire, la restauration, l’hôtellerie de plein air, la propreté, les métiers du théâtre, l’équitation, les services à la personne, la viticulture, la logistique, les centres d’appels, l’industrie, etc …

Pour créer un **GEIQ Monosectoriel**, il est indispensable qu’un fort soutien économique solvable en soit le support. C’est ainsi qu’un autre GEIQ sera prochainement créé en Poitou-Charentes grâce au soutien efficace du **GEIQ Viticole du Libournais** appuyé par la MSA. **Le GEIQ HPA 17** est également soutenu par la Fédération Départementale de l’Hôtellerie de Plein Air à Rochefort.

Un soutien unanime, et un premier Président : Ludovic Fleury

La mise en place de ce nouveau Groupement a recueilli le soutien de la **Direction du Travail des Deux-Sèvres**, du **MEDEF** et de la **CGPME** qui vont l’aider à se promouvoir auprès de différents employeurs.

Les premiers contacts ont eu lieu dès le mois de mars 2008 **dans la Vienne**, avec une étude plus active à compter de janvier 2009. Il est prévu que ce Groupements d’employeurs s’adresse aux 4 départements de la région.

En ce sens, et pour s'assurer que cette structure se mette sereinement en place, les administrateurs du GEIQ BTP ont mandaté le 15 décembre 2008 un permanent, pour assurer l'étude de faisabilité, suivre le lancement et demander sa mise en pouponnière auprès du CNCE-GEIQ. En conséquence, les bureaux de Niort, Poitiers, La Rochelle, Rochefort, Angoulême seront ainsi utilisables par le GEIQ Multisectoriel avec un accès aux différents matériels et logiciels, ceci sous couvert d'une convention de lancement.

Lors de la soirée du 9 juillet, après un rappel des principes et objectifs des GEIQ, des impératifs de la charte nationale, des statuts, règlements, contrats divers … 2 employeurs se sont portés volontaires pour assurer le lancement administratif de la première année. Ont ainsi été élus **Ludovic FLEURY** au poste de Président et **Jean Marie VEZINAT** au poste de Trésorier / Secrétaire. De nouveaux administrateurs sont attendus dans les semaines à venir pour renforcer l'équipe.

Rappel du fonctionnement des GEIQ et de leurs objectifs

Tous les salariés d'un GEIQ font l'objet d'un **parcours qualifiant** construit à partir de contrats en alternance dont le GEIQ est responsable juridiquement. Ils sont établis en fonction du niveau du candidat, de l'attente des employeurs adhérents et des capacités de centres de formation qui sont sollicités pour l'occasion. Après avoir réussi un stage de validation, les salariés nommés « Geiquistes » visent une qualification professionnelle via un diplôme ou une certification reconnue par la profession. Ces salariés font l'objet pendant toute leur formation d'un suivi personnalisé par un Pilote Educatif et, le cas échéant, d'un **accompagnement social**, tous deux nécessaires à la bonne réussite de leur parcours. A la fin, ce sont les employeurs qui décident d'embaucher définitivement ces salariés qu'ils ont eu chez eux pendant toute leur formation (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage). C'est ainsi que **plus de 75% d'entres eux ont été embauchés en fin de parcours en 2008**.

Les GEIQ poursuivent ainsi différents objectifs :
- Satisfaire aux besoins des employeurs adhérents en terme de personnels à qualifier
- Favoriser l'embauche de personnes en recherche d'emploi, jeunes, femmes, travailleurs handicapés … via la qualification
- Regrouper et mobiliser des employeurs en favorisant leur implication dans une démarche d'insertion

Plus sur http://geiqmultisectoriel.blogspot.com